

Saint Malo de Guersac

magazine municipal

n° 9 janvier 2019



Aménagement du port de Rozé

Intercommunalité • page 6



Centenaire pour la paix

Solidarité - Citoyenneté • page 8



L'eau dans tous ses états

Vie culturelle • page 12

Sommaire

Vie municipale • pages 4-5

Des travaux en continu sur la commune
Mairie - travaux d'extension et de rénovation
Jardins du Bois de la Cour

Intercommunalité • page 6

Mise en tourisme du site de Rozé
La CARENE, ses élus et sa gouvernance

Éducation - Enfance/jeunesse • page 7

Projet Éducatif de Territoire, de nouvelles actions en 2019

Solidarités - citoyenneté • pages 8-11

Un centenaire pour la paix
Deux nouveaux volontaires en service civique
Le rendez-vous annuel de nos anciens: La Semaine Bleue

Vie culturelle • pages 12-15

En passant par la médiathèque
Les rendez-vous de Colette
Un été à Rozé

Environnement - Cadre de vie • pages 16-17

Un Atlas de la Biodiversité communal
Plan de Sauvegarde communal
Un arbre, une vie

Vie associative • page 17

Un geste, un sourire, 10 ans au service des Malouins

Infos pratiques • page 18

Rappel des règles d'urbanisme

État civil • page 19

Agenda • page 19-20

Mairie de Saint-Malo-de-Guersac
49 rue Alfred Mahé
44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94
Fax 02 40 91 17 08
mairie@saintmalodeguersac.fr
www.saintmalodeguersac.fr

Directeur de la publication: Alain Michelot
Rédaction: mairie de Saint-Malo-de-Guersac
Photos: Parc Naturel Régional de Brière,
Jean-Luc Le Gal, André Desruelles,
Martine Hedin, CARENE,
Sabrina Degraeve, Robert Siret
Composition - Impression: Le Sillon - Savenay
Imprimé avec des encres à base végétale
Tirage: 1 500 exemplaires
Dépôt légal: janvier 2019





Madame, Monsieur,

Le week-end du 11 Novembre 2018 restera un moment important dans la mémoire collective de notre commune.

Au-delà du cadre commémoratif traditionnel, le contexte exceptionnel du centenaire pour la paix, nous a permis d'exprimer ensemble, un grand moment de partage basé sur l'échange, la réflexion et les valeurs humanistes.

Ces valeurs du bien vivre ensemble, de paix et de fraternité sont des messages simples dans un monde si complexe et dans cette société qui évolue en réclamant, en toute légitimité, plus de respect et de justice sociale.

Et, il est tout à fait juste et fraternel, dans le cadre de nos politiques publiques, de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Cependant, nous devons être vigilants pour protéger notre démocratie, garante de notre liberté d'expression et plus que jamais nous devons défendre les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui fondent notre République.

Nous devons combattre les discours et les actes de violence indignes qui encouragent le repli, la méfiance, la haine de l'autre.

Madame, Monsieur, à l'aube de cette nouvelle année, et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, et tous mes espoirs d'un monde apaisé et rassemblé en 2019.

Très sincèrement,

*Alain Michelot
Maire de Saint-Malo-de-Guersac*

Des travaux en continu sur la commune

RD 50, où en sommes-nous ?

Rue Émile-Zola

Les travaux d'enfouissement des fourreaux des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public sont terminés, il en est de même pour les particuliers. Au cours du 1^{er} trimestre 2019, seront posés les coffrets électriques, suivront les raccordements aux réseaux électriques et téléphoniques. Début 2019, les travaux routiers sur la rue Émile Zola s'étaleront sur plusieurs semaines. Ils débuteront du côté pair, afin de permettre la mise en place de mâts d'éclairage public et la dépose des supports.

Rue Jules-Verne

Les travaux d'enrobé commandés par le Département ont été réalisés, l'objectif étant de réduire les nuisances dues au bruit des pavés et de remettre en état la voie affaissée à certains endroits. Le marquage reste à effectuer, celui-ci étant dépendant de la météo.

Carrefour des Droits-de-l'homme

Création d'un plateau afin de réduire la vitesse et de sécuriser les riverains. Les travaux ont démarré le mercredi 28 novembre, pour s'achever aux vacances de Noël, en fonction des conditions météorologiques. Lors des travaux, il sera nécessaire de fermer la RD 50 à un moment ou à un autre, la circulation sera déviée sur les rues périphériques de la commune, ce qui occasionnera une circulation plus intense et des désagréments aux riverains.



Rue de l'Isle

Amélioration de la voirie devant les maisons, pour guider les eaux pluviales.



Rue du Souvenir

La construction de la résidence « La Malouine » nécessite de modifier la circulation en supprimant le sens interdit, avec un accès direct sur la rue Aristide-Briand.

Autres travaux

Rue Aristide-Briand, route d'Errand, rues du Nizan et de la Paquelais

La municipalité poursuit l'amélioration de l'éclairage public en qualité et en réduction des consommations. Remplacement de 20 luminaires, par des luminaires en Leds.

Cimetière

Au jardin du souvenir, un monument est érigé, il permettra aux familles qui le souhaitent, de graver le nom du défunt. D'autre part, trois bancs sont installés, afin de se recueillir, se poser, reprendre son souffle.



Restaurant scolaire

Depuis deux ans, la municipalité a lancé une réflexion sur la rénovation du restaurant municipal engageant des travaux d'amélioration, de mise en conformité et de réhabilitation (thermique, énergétique, accessibilité, acoustique). Elle se fait accompagner par un architecte et un bureau d'études fluides. En parallèle, l'installation de panneaux photovoltaïques est étudiée avec le Sydela

(Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique). Le but est de diminuer d'au moins 40 % l'énergie consommée hors process et d'améliorer l'acoustique. Ceci afin d'offrir un lieu apaisé aux élèves tout en procurant de meilleures conditions de travail aux agents. L'étude est au stade de l'APV (Avant-projet définitif). Les travaux sont envisagés pendant les vacances d'été 2019.

Mairie - travaux d'extension et de rénovation

Mairie, un point d'étape à la veille des fêtes

La gestion d'un chantier de construction est une activité longue et complexe. Elle nécessite une organisation, un suivi et un contrôle rigoureux. Elle réclame également des compétences multiples: architecte, contrôleur technique, coordonnateur sécurité-protection-santé, coordonnateur ordonnancement et pilotage, concepteur fluides et structure... Ces acteurs, missionnés par la Municipalité, travaillent de concert et avec professionnalisme depuis le démarrage du chantier en avril 2018.

Les travaux respectent ainsi le cahier des charges et le calendrier prévisionnel d'exécution, la date de réception étant fixée au 2 juillet 2019.

Après les démolitions, les terrassements, les fondations, le dallage et les élévations en parois de béton préfabriqué, l'étape actuelle de pose de la structure mixte bois-métal permet désormais d'avoir une vision précise des volumes et de la finition des murs intérieurs apparents.

Suivront ensuite l'étanchéité, la couverture, les menuiseries extérieures afin d'atteindre le hors d'eau et le hors d'air très rapidement.

Projet de service, votre avis nous intéresse

Parmi les nombreux enjeux associés à la rénovation de la mairie, le confortement d'un service public de proximité, de qualité et accessible à tous constitue une des priorités. La Municipalité travaille à ce titre sur la refonte du projet de service aux usagers afin de prendre en compte les nouveaux besoins de la population.

Parmi les pistes de réflexion, elle s'interroge sur la pertinence des horaires d'ouverture au public. Un sondage est à votre disposition auprès des agents du service administratif ou sur le site de la commune www.saintmalodeguersac.fr.

Votre contribution est importante, nous vous remercions de prendre quelques minutes de votre temps pour nous aider à construire ce projet.

Jardins du Bois de la Cour, demain

La perspective présente :

- la résidence la Roselière construite aujourd'hui avec ses 21 logements
- la résidence la Malouine sera composée quant à elle de 18 logements
- 18 maisons viendront compléter ce lotissement; certaines sont déjà réalisées.





Mise en tourisme du site de Rozé

Dans le cadre de la mise en tourisme du site de Rozé et de la valorisation de l'espace naturel de la réserve régionale Pierre Constant, le PNRB a inauguré cet été un circuit d'interprétation « immersion en Brière » reliant l'observatoire au port de Rozé.

En parallèle de cette démarche, la concertation CARENE concernant les aménagements du Port s'est concrétisée par la tenue d'une réunion publique le 16 octobre dernier à la salle des fêtes. Cette réunion a permis à la population de montrer son réel intérêt pour les futurs aménagements proposés :

- belvédère offrant une perspective sur les marais, halle couverte
- quai sur le Brivet
- ponton pour des usagers en chaland côté marais



- voie routière apaisée
- valorisation du café du pont
- réfection du parking...

L'ensemble de ces aménagements ont été matérialisés sous la forme d'une maquette aujourd'hui visible à la médiathèque Colette.

Par ailleurs, pour encourager un accès en déplacement doux à Rozé, la réalisation d'un cheminement cyclable le long de l'étier de Méan de l'estuaire à Fédrun est également en cours d'étude.

L'ensemble de ces travaux est programmé en 2019 et 2020 (première phase de la piste).

Ces nouvelles installations viennent agrémenter ce lieu de promenade et de découverte de nos patrimoines.

La CARENE, ses élus et sa gouvernance

La CARENE est administrée par un conseil communautaire de 60 membres représentant les 10 conseils municipaux des communes de l'agglomération. Il délibère sur les grandes orientations de la CARENE et vote le budget. Le bureau communautaire est formé du Président et des 15 Vice-présidents élus par le conseil communautaire. Chacun des Maires est élu en qualité de Vice-président.

- Alain Michelot est le Vice-Président délégué en charge de l'urbanisme intercommunal à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement durable.
- Lydia Meignen siège au sein de la commission économique, tourisme.

Son budget

Le budget consolidé de la CARENE pour l'exercice 2018 s'élève à 244 167 K€, dont 154 899 K€ en

fonctionnement et 89 268 K€ en investissement.

Les principales recettes de la CARENE sont issues de la fiscalité 97 283 K€ dont :

- Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- Taxe d'Habitation (TH) versée auparavant au Département
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- Le Versement Transport (VT)

S'y ajoutent le produit des redevances (eau, assainissement...) et des loyers d'entreprises, ainsi que les dotations de l'État.

La CARENE reverse aux 10 communes membres 38 % de son budget de fonctionnement (58 332 K€) sous forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire.



Projet Éducatif de Territoire, de nouvelles actions en 2019

Dans le cadre du PEDT et suite aux deux journées de formation partagées avec l'ensemble des partenaires éducatifs et des élus, des thématiques ont été retenues pour mener de nouvelles actions.

Des propositions de projet pouvant se décliner de façon transversale ont émergé et trois groupes de travail se sont constitués :

• L'égalité garçons-filles

Des actions ont déjà été menées dans le cadre d'un projet danse « *A bas les clichés garçons-filles* » mis en place dans deux classes de l'école élémentaire Eugène Nicol. Des ateliers sous forme de quizz et de scénettes ont été également organisés durant les TAP au sein de la médiathèque.

De nouvelles initiatives seront proposées autour de cette thématique, les stéréotypes ne manquant pas dans notre quotidien.

• La participation des enfants

Chaque acteur éducatif vise dans le cadre de ses projets à faire « grandir les enfants » à les responsabiliser et les rendre plus autonomes.

L'évènement autour du centenaire de la paix a été un bel exemple avec la participation des élèves de l'école élémentaire (chant, poème et participation à la réalisation de la sculpture) et de la chorale du collège René Char.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, les enfants de l'accueil périscolaire du mercredi se sont également investis pour présenter un spectacle de marionnettes et confectionner les décors. Un après-midi sous le signe de la gaieté toujours attendu par les personnes âgées.

Ce lien intergénérationnel entre les membres de l'association des Anciens et les enfants de l'école maternelle Anne Frank a été reconduit à l'occasion du goûter et de la venue du Père Noël. Un moment

de partage autour des chants de Noël aussi apprécié par les petits que par les grands !

De nombreuses idées et projets vont se mettre en place où les enfants et les jeunes contribueront ainsi activement à leurs réussites.



• Le développement durable

Inscrite dans une démarche de développement durable, la commune est très attentive au gaspillage et aux déchets générés par le restaurant scolaire.

Un projet de construction d'un poulailler dans la cour de l'école et de l'espace enfance a été élaboré. Son objectif est de réduire les déchets et de renforcer les compétences de la chaîne des différents acteurs locaux. Cette action a été intégrée dans une des missions d'un volontaire en service civique fortement impliquée dans ce projet et soutenue par la commune. Une initiative reçue avec enthousiasme de la part des différents acteurs et qui permet de consolider le partenariat et ainsi favoriser la faisabilité et la durabilité du projet. Première phase : les travaux d'aménagement avec le service technique et la construction des poulaillers par la mise en place d'un chantier de jeunes avec l'association Start'Air.

Nos premières pensionnaires pourraient être accueillies vers la fin du printemps !



Un centenaire pour la paix



La municipalité était fière et émue de retrouver autant de Malouines et Malouins en ce 11 Novembre, si nombreux pour partager un week-end particulier, riche et important. Dans ce contexte exceptionnel du centenaire pour la Paix, nous avons eu le désir d'insuffler une dynamique nouvelle, collective, au-delà du cadre commémoratif traditionnel.

Ce week-end du 11 Novembre 2018 fut en effet un week-end du vivre ensemble basé sur l'échange, la réflexion et les valeurs humanistes. Partager et échanger sur nos valeurs de paix et de fraternité, avec des messages simples dans un monde si complexe était notre dessein.

Nous l'avons souhaité multiple à la fois culturel et pédagogique, festif et ludique et artistique.

La qualité du programme proposé par tous les participants (Sages, associations, enseignants, artiste, élus) et l'engagement d'un grand nombre d'entre vous, enfants, jeunes, adultes présents tout au long des temps forts en ont fait un week-end rassembleur.

Cinéma et débats pour les collégiens et publics malouins, en présence de Michel Mahé, historien et membre de l'association Aremors ont intéressé plus de 80 personnes dès le vendredi.



Les échanges ont laissé place au jeu et à la convivialité autour d'un Escape Game sur une belle initiative du Pas de Saint-Malo; 140 Malouins ont pu se mettre dans la peau d'un poilu et mener l'enquête.





Musique et émotions étaient au rendez-vous lors du concert de la Paix avec la participation de 5 chorales des écoles et du collège René-Char, les groupes Signe and Song, Kaleido songs, Vent arrière, Cantadune soit plus plus de 300 choristes. Les collégiens, sous la houlette de leurs enseignants, ont proposé également des lectures de lettres de poilus.

Il fut aussi, autour de l'œuvre collective créée par M. Gérard David « Espoir de Paix » et les classes de l'école Eugène Nicol, artistique, symbolique et plein d'espoirs pour l'avenir. Il sera celui de la transmission

à travers cette œuvre d'art évolutive qui devient mais l'est déjà propriété des enfants qui la feront évoluer au gré de leur sensibilité dans les années à venir.

« La paix n'est pas l'absence de guerre disait Spinoza C'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice. »

C'est un comportement, une posture qu'il nous faut embrasser ensemble et fortement. C'est le vœu que nous formulons aujourd'hui.

Nous réitérons tous nos remerciements à toutes et tous pour leur investissement.





Deux nouveaux jeunes volontaires en service civique

Pour la 3^e année, la Municipalité a le plaisir d'accueillir et d'accompagner deux jeunes volontaires en Service civique.

Medhi et David ont souhaité s'investir dans notre commune, mettre leur enthousiasme et leurs compétences au service des enfants, des habitants et des seniors.

Ils seront une ressource pour les agents et les acteurs éducatifs locaux tout en s'impliquant dans les actions du TAP et du temps périscolaire.

Avec les Sages à leurs côtés, ils continueront de développer plusieurs missions qui favorisent le lien social, participent à la protection de l'environnement et permettent le bien vivre ensemble. En voici quelques exemples :

- **La participation à la création d'un poulailler pédagogique** aux côtés de la communauté éducative
- **La poursuite de l'aménagement de la Claire de l'Isle** notamment la signalétique et l'organisation de l'inauguration avec les élus, les riverains et les Sages
- **Les jardins solidaires** : c'est la poursuite de l'action initiée avec Les Sages, un binôme avait été créé l'an dernier.

Les Jardins Solid'Air

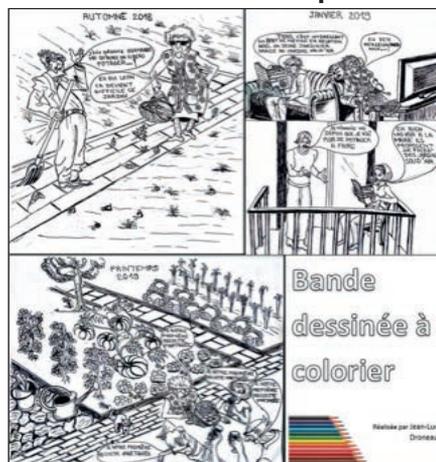
Une aventure faite pour vous :

- Si vous aimez jardiner mais que vous n'avez pas de terrain
- Si vous avez des difficultés à entretenir votre terrain
- Si vous aimez manger des fruits et légumes du jardin
- Si vous souhaitez contribuer au bon développement de la biodiversité

Le potager à partager

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter
david.rual@saintmalodeguersac.fr

En bande dessinée s'il vous plaît!





Le rendez-vous annuel de nos anciens : La Semaine Bleue

Au cours de cette semaine nos aînés ont pu profiter des diverses animations que la municipalité avait mises en place à leur intention, en partenariat avec le Club des anciens, l'accueil de loisirs, le Ciné Malouine, les Mariniers de Brière et du Brivet, le Centre de soins secteur Brière, Les potes au Roz', le Conseil des Sages et la Médiathèque Colette :

- Une séance de cinéma « *Le potager de mon grand-père* »
- Un Dépistage visuel gratuit dans le camion « *Le Marsoins* »
- Une après-midi intergénérationnelle autour de jeux de société et de l'atelier pompons, suivis du théâtre de marionnettes « *La forêt magique* » avec les enfants de l'accueil de loisirs.
- Un temps de prévention « *Les accidents domestiques* » animé par Joël Bodiguel et présentation de



La Locomotive, magasin associatif d'alimentation locale installé à Rozé.

- La traditionnelle après-midi récréative et son goûter avec « *Riton et Delphine* » : spectacle de rires et de chansons.

À VOS AGENDAS !

- **Conférence-débat : Les AVC**
vendredi 8 février – 20h00 – Salle des fêtes

En partenariat avec le Centre
de soins secteur Brière



- **De nouveaux ateliers
informatique en 2019**

Permanence du Clic pilot'âge

CLIC PILOT'âge

Centre local d'information et
de coordination gériatrique

(Centre local d'information et de coordination Pilot'Age)
Point d'information dédié aux personnes âgées
Permanence le **3^e mercredi de chaque mois de
9h30 à 11h30**, au Centre médico-social (bâtiment
de la Coop, rue du Souvenir)

Les permanences se font sur Rendez-vous pris au CLIC
Saint-Nazaire au 02 40 17 19 20 ou en mairie de
Saint-Malo-de-Guersac au 02 40 91 16 94.



En passant par la médiathèque...

Des expositions

Faisant appel aux photographes amateurs, la municipalité a organisé à la médiathèque l'exposition « **L'eau dans tous ses états** » mettant à l'honneur l'eau sous toutes ses formes. Écume marine, gouttes de pluies, rivières de glace ont fait le bonheur des visiteurs, qui étaient invités à voter tout l'été pour leur photographie préférée. Chacun des quinze volontaires ayant joué le jeu mérite un prix, mais *la photo ayant remporté le plus de suffrages est « Marais de Revin sous la brume - Inondations 1999 » de Robert Siret (en couverture).*

Dans la continuité de cette exposition de photos nous invitons les artistes amateurs à venir présenter leurs œuvres à la médiathèque pendant l'été 2019. Contact : médiathèque Colette - 02 40 91 10 21

Marche Image, club photo qui invite ses adhérents à arpenter différents paysages à la recherche d'instantanés à immortaliser, prenait le relais à la rentrée pour nous offrir des points de vue différents sur des thèmes poétiques : la solitude, les traces, l'eau – encore elle ! – ont inspiré les membres de l'association malouine.





Des rencontres

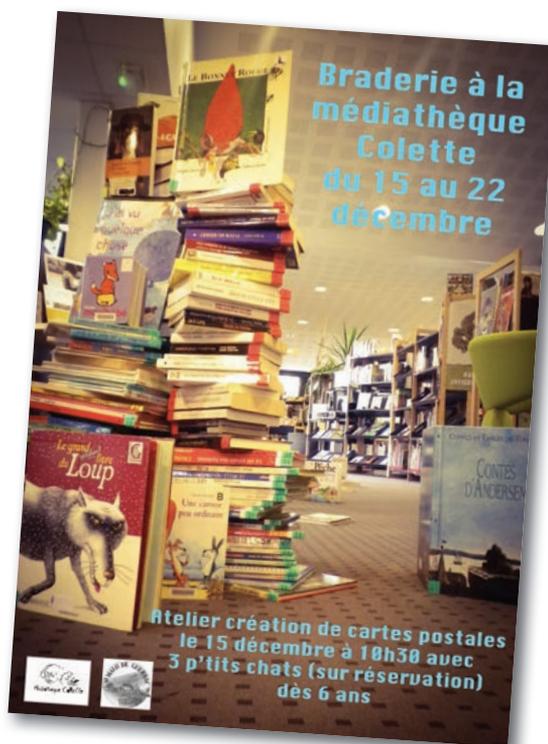
Pour la première fois, la médiathèque Colette participait à la *Saint-Nazaire Digital Week* en proposant un **Escape game** sur tablette: quatre équipes de choc se sont battues contre la montre pour déjouer les pièges d'une espionne malfaisante et néanmoins divertissante. La partie était organisée en simultanée dans les bibliothèques de Saint-Joachim et Trignac, avec lesquelles nous avons pu échanger via un tchat pendant la soirée. De l'avis de tous, l'expérience est à renouveler!

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire et en partenariat avec le conservatoire de Saint-Nazaire, Carine Llobet-Michaud au piano et Christian Chourot à la flûte nous ont offert une **conférence musicale** sur les années de guerre de Debussy. Le temps a passé vite aux côtés de ce « musicien français » si audacieux!

Bientôt des nouveautés

Après la **braderie** organisée avant Noël, d'autres rendez-vous inédits vous attendent: pour la première fois, **la Nuit de la lecture**, événement national programmé le 19 janvier, sera célébrée à Saint-Malo avec des Lectures chorégraphiées proposées par les danseuses de l'association La petite pièce. Une occasion de poser un regard neuf sur les espaces de la médiathèque, d'apprécier les spécialités bio et locales de la Locomotive et de passer une soirée en bonne compagnie!

Les passagères du 221, titre de la sélection du prix des lecteurs 2018-2019, a déjà séduit nombre



d'entre vous. Saisissez votre chance de **rencontrer son auteur**, Catherine Béchaux: l'équipe de la médiathèque se fait une joie de l'accueillir le vendredi 8 février.

Et toujours...

Les incontournables de la médiathèque: prix des lecteurs, soirées Un livre un film au Ciné Malouine et autres rencontres pour les grands et les petits sont à retrouver dans les Rendez-vous de Colette et sur notre site internet. **Venez vous inscrire, c'est gratuit!**

Les rendez-vous de Colette

« NUIT DE LA LECTURE »

samedi 19 janvier – à partir de 19h

Lectures chorégraphiées par les danseuses de La Cellule Chorégraphique – Association La Petite Pièce, et dégustation des produits de La Locomotive

EXPOSITION « LES ADDICTIONS »

Avec l'association *Vie libre*

samedi 19 au mercredi 30 janvier

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR : CATHERINE BECHAUX

vendredi 8 février

Auteure de « Les passagères du 221 », titre de la sélection du prix des lecteurs 2018-2019

CINE-RENCONTRE « UN LIVRE, UN FILM »

vendredi 22 février - 20h30 - au CinéMalouine

Médiathèque Colette en partenariat avec le CinéMalouine

Adaptation au cinéma par Alexis Michalik de sa pièce de théâtre « EDMOND » retraçant l'écriture de « CYRANO DE BERGERAC » par Edmond Rostand, suivie d'un échange

« DESTINATION INDE »

vendredi 1^{er} au samedi 23 mars

Médiathèque Colette en partenariat avec l'association *INDE ET VOUS*

Les enfants de Deharun

EXPOSITION « SAINT-MALO-DE-GUERSAC : LE BOURG »

Présentée par *Le Pas de Saint Malo*

mardi 26 mars au samedi 20 avril

SOIREE « PRIX DES LECTEURS »

vendredi 24 mai - 19h - Médiathèque de St-Joachim

Résultats du « Prix des lecteurs » et échanges





Un été à Rozé

Initiation à la navigation traditionnelle en chaland

Soucieux de transmettre les traditions locales, les Mariniers de Brière et du Brivet ont proposé d'initier le public à la conduite du chaland à la perche. C'est ainsi que le jeudi 12 juillet une trentaine d'enfants participant aux stages de l'animation sportive départementale ont enfourché leur VTT pour venir découvrir au bord du canal de Rozé la vie traditionnelle

en Brière autour des maquettes des Mariniers; puis, place à la pratique, les Mariniers les ont initiés au maniement de la perche dans les chalands. Plus tard dans l'après-midi, une dizaine d'enfants de l'accueil de loisirs les ont remplacés. En fin d'après-midi c'est une vingtaine de personnes en famille qui ont profité de cette initiation.

Balades chantée et contée semi-nocturnes

Une quarantaine de personnes a apprécié le calme et la beauté du marais à la tombée de la nuit tout en écoutant et accompagnant les chants et contes des conteurs (et musiciens) de Brière, sur le bord du plan d'eau de la Réserve Pierre Constant.

Ce sont soixante personnes qui sont entrées dans l'univers des légendes de Brière au cours d'une balade à travers les plats de Rozé, guidées par Gérard Guillet, accompagnées discrètement à leur insu par les Krapados.



Bon à savoir !

Dans le cadre d'un appel à projet, le Parc naturel régional de Brière propose d'aider les porteurs de projet d'animation à les mettre en œuvre :

<http://www.parc-naturelbriere.com/action/!/detail/vous-etes-porteurs-dun-projet-danimation>.



De nouveaux outils à destination des habitants

Un Atlas de la biodiversité communale

À partir du 1^{er} janvier 2019, comme d'autres communes, Saint-Malo-de-Guersac s'engage au côté du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale (ABC).

Un ABC pour quoi faire ?

Avant toute chose, un atlas de la biodiversité permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur la commune.

Une démarche participative qui va durer deux ans !

L'atlas de la biodiversité communale, c'est aussi une formidable opportunité pour les habitants de (re) découvrir la qualité de leur patrimoine naturel et de

mieux comprendre l'intérêt de sa préservation.

Les habitants, associations, acteurs de cette démarche, seront invités, aux côtés des scientifiques, à contribuer aux inventaires naturalistes grâce à des programmes de sciences participatives.

Ce projet sera ponctué d'un ensemble d'animations et d'actions de sensibilisation au bénéfice des habitants et des écoles. Des formations seront également proposées aux personnes volontaires qui pourront ainsi dans le cadre de dispositifs d'inventaires participatifs, contribuer au recueil de données sur les papillons et les plantes spontanées.

Pour en savoir plus www.parc-naturel-briere.com et auprès des élus municipaux.

Le Plan Communal de Sauvegarde

D'un point de vue légal (article 13 de la loi n° 2004-811), la commune a dû se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) suite à l'élargissement du périmètre du Plan Particulier d'intervention (PPI) concernant un risque majeur industriel lié à l'entreprise Yara de Montoir-de-Bretagne.

Il a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal le 14 novembre dernier et consultable sur le site de la commune.

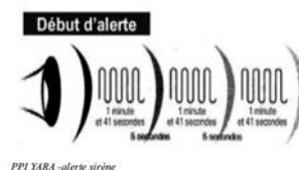
Ce document permet de se préparer, d'organiser par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à diverses situations, de se former et de s'entraîner. Il met en évidence la coordination entre les différents acteurs de terrain afin que chacun assume les missions qui relèvent de sa compétence en fonction de l'évènement.

La commune demeure le premier niveau d'organisation pour protéger la population. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'information des autorités, les services de secours, le soutien de la population.

Le dispositif d'alerte à la population est donc essentiel dans la gestion d'un évènement exceptionnel pour que chaque habitant puisse adopter le « bon comportement » et devenir acteur de la sécurité civile. La Municipalité a fait le choix de doter la collectivité d'un système d'alerte reconnu internationalement comme le plus efficace, une sirène, permettant d'assurer une alerte massive, collective, à tout moment de la journée. Elle a été installée récemment dans le clocher de l'église.

La sirène sera activée tous les premiers mercredis de chaque mois à 11h45, afin de s'assurer de sa fonctionnalité.

Le DICRIM a donc été actualisé afin d'informer la population de la conduite à tenir face à ce risque supplémentaire : distribué dans tous les foyers, il est important de le garder à portée de main.



PPI YARA - alerte sirène



Un arbre, une vie

21 familles de notre commune se sont vues offrir, à l'occasion d'une naissance, soit un frêne pour l'arbre, soit pour les 3 arbustes le sureau, le cornouiller anguin ou le noisetier.



Un geste, Un sourire 10 ans déjà !

Plus de 100 personnes, bénéficiaires, amis et professionnels se sont déplacés pour fêter les 10 ans de l'association. Toutes et tous ont témoigné de la chaleur, du professionnalisme et de la bienveillance dont font preuve Laëtitia, Charlène et l'équipe, l'association ayant pour but de favoriser le maintien

à domicile, apporter écoute, soutien et aider dans les gestes de la vie quotidienne.

Mais vous l'aurez compris, c'est bien plus que cela... beaucoup d'humanité, de disponibilité et d'engagement.

Merci à toute l'équipe !

Rappel des règles d'urbanisme



Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- Aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire
- Constructions, type abri de jardin, dont la surface est inférieure à 5 m² au sol
- Petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire
- Châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable (site inscrit)

- Création de 5 à 40 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.)
- Ravalement
- Modification de façade
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante
- Création, remplacement ou suppression de châssis de toit
- Changement de destination de locaux existants
- Construction ou modification de clôture
- Jonctions de parements
- Piscines non couvertes (de 10 à 100 m²)
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC)
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- Construction ou agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 40 m²).
- Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...)
- Construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux



Modification du code de l'urbanisme

Les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² resteront

soumis à permis de construire, et seront soumis au recours obligatoire à architecte.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales

(article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Naissances 2018

LE BLOUCH Liam • 20 mai
VILLENEUVE Thiago • 21 mai
CHOUBRAC Isia • 15 juin
WISNIEWSKI Tylia • 19 juin
PLANTIN Maxime • 25 juin
BENOIT CLUET Arwenn • 16 juillet
RENAUDIN Méline • 20 juillet
MAHÉ Tessa • 24 juillet
DURAND Naïa • 29 juillet
SERRANDOURE Théo • 30 juillet
LE RAY Mila • 26 août
MARTIN Juliette • 10 septembre
PEUZÉ Mayline • 24 septembre
COHEN-BACRI Jade • 7 octobre
DA COSTA Tilia • 15 octobre
LYON Eden • 25 octobre
POUVREAU Tylia • 26 octobre
GUITTON Elise • 30 octobre
BOUDAUD Louka • 30 octobre
FORT Emeline • 4 novembre
LERNOULD Ivan • 13 novembre
BORDAGARAY Louise • 28 novembre



Mariages 2018

Mikaël OUAIRY & Fanny LAHAYE • 2 juin
Camille CHARPY & Jaudhy REBERDIÈRE • 16 juin
Cédric TOUCHARD & Colette DEREDRIAN-GUITTON • 13 juillet
Matthias DUSCH & Bérangère GUINEL • 21 juillet



Décès 2018

LOREAU épouse DEUX Germaine • 22 mai
Joël GUILLAUME • 3 août
Patrick MISIAK • 12 août
Marcel MOYON • 18 août
PANHÉLEUX veuve HALGAND Ginette • 26 août
SANTERRE veuve CHATAL Thérèse • 27 août
Christian DESLANDES • 28 août
LOISEAU veuve JALLAIS Odette • 11 septembre
Michel SOUEF • 2 octobre
Nicolle ROUSSEAU • 9 octobre
Tylia WISNIEWSKI • 15 octobre
René PERRAUD • 27 octobre
MOYON veuve PERRAUD Marie-Odile • 3 novembre
André BOCENO • 8 novembre
Jacques MASCLET • 22 novembre



Vœux du Maire

Le vendredi 11 janvier
à 18h00 à la Salle des fêtes

Commémorations

) **FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**
mardi 19 mars

) **FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**
mercredi 8 mai

Côté sports

) **TOURNOI DE FOOTBALL**

La Malouine football

samedi 5 janvier - Complexe sportif
U10/ U11 Masculin et féminin

samedi 6 mars - Complexe sportif
U9 à U6 Masculin et féminin

mercredi 8 mai - Terrain synthétique U12/U13

) **TOURNOI DE TENNIS DE TABLE**

Tennis de table

Saint-Malo-de-Guersac/Montoir de Bretagne

samedi 12 janvier - Complexe sportif

) **CHALLENGE DEPARTEMENTAL HANDISPORT**

mercredi 13 mars - Complexe sportif
Challenge inter-structures de Loire-Atlantique,
réservé à des sportifs, jeunes ou adultes, porteurs
d'un handicap moteur ou sensoriel

) **RANDONNÉES CYCLO ET PÉDESTRE**

Cyclo-club Saint-Malo

dimanche 5 mai - Complexe sportif

) **TOURNOI DE BASKET**

Amicale laïque

samedi 6 avril - Complexe sportif

) **JAM LPU**

Les Pelles Usées

samedi 25 mai - terrain de BMX

) **GALA DE DANSE**

Amicale laïque

samedi 22 juin - Complexe sportif

) **BALL-TRAP**

Société de chasse

samedi 6 juillet - 10h00 à 1h00 - Rozé

Enfance - Jeunesse

) CARNAVAL de l'école maternelle
mercredi 24 avril - Centre-bourg

) FÊTE DES ÉCOLES Amicale laïque
samedi 29 juin

Théâtre

) THÉÂTRE Troupe de La Malouine
au CinéMalouine

samedi 26 janvier - 20h30
dimanche 27 janvier - 14h30
vendredi 1^{er} février - 20h30
dimanche 3 février - 14h30
vendredi 1^{er} mars - 20h30
samedi 2 mars - 20h30



« QUI N'EN VEUX? »

Comédie de Anny Daprey

Précédée de « VIVEMENT LES VACANCES »
de Christian Rossignol

Réservations à L'astre floral

Vide-greniers - braderie - expo-vente

) BRADERIE DE PRINTEMPS
Secours populaire
samedi 9 mars

) VIDE-GRENIERS
La Malouine football
dimanche 16 juin - Rozé

) EXPO-VENTE LOISIRS CREATIFS
Atelier Temps Libre de l'Amicale Laïque
vendredi 17, samedi 18 mai
Salle de l'Amicale Laïque, près de l'église

Lotos au complexe sportif

) samedi 9 mars - 20h00 *La Malouine football*
samedi 13 avril - 20h00 *Tennis de table*
Saint-Malo-de-Guersac/Montoir de Bretagne
samedi 18 mai - 20h00 *Société de chasse*

Parc naturel régional de Brière - Rozé



) PARCOURS « IMMERSION EN BRIÈRE »
Parcours numérique reliant le Port de Rozé à la Réserve naturelle régionale Marais de Brière, ouvert en fonction des niveaux d'eau: 18 bornes interactives pour découvrir les trésors de la Brière lors d'une balade inédite sur près de 3 kilomètres. À télécharger via le flash code ou directement sur app Store ou Play Store (taper Immersion en Brière) ou sur place sur le port de Rozé en bas des escaliers.

) RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE
« Marais de Brière »
site PIERRE CONSTANT - ROZÉ

) OBSERVATOIRE ORNITHOLOGIQUE
Ouvert à partir d'avril.
Sentier complet de la Réserve accessible seulement en juillet-août.

) SORTIES NATURE
Visites guidées - Inscription obligatoire:
Maison du Parc - 02 40 66 85 01
Prévoir des bottes

) ÉCOBALADE LE LONG DU BRIVET
Application numérique pour découvrir la faune et la flore de Brière sur le GR® de Pays Tour de Brière, depuis le port de Rozé jusqu'à Loncé à Montoir-de-Bretagne.

Programme des sorties et infos sur www.parc-naturel-briere.com